

NORMANDIE EQUINE VALLEE

N° de Délibération : 2023-09

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DU SDEC (Syndicat d'électricité du Calvados) POUR LA FOURNITURE D'ENERGIE SUR LE PERIMETRE DE LA REGION NORMANDIE

REUNION DU 8 FEVRIER 2023

Réunis le 8 février 2023 à 14h00 en visio-conférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON GUILLAS, Malika CHERRIERE, Audrey GADENNE, Patricia GADY DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Messieurs Antoine CASINI, David FONTAINE et Patrick JEANNENEZ.

Sont excusés : Mesdames Christine EVEN Sophie DE GIBON, Florence MAZIER, Angélique PERINI, Emmanuelle TREMEL, et Messieurs Xavier CHARLES, Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2113 du code de la commande publique,

VU les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergies sur le périmètre de la région Normandie animé par le SDEC (syndicat départemental d'électricité du Calvados),

CONSIDERANT l'évolution des modalités de gestion du site de Goustranville qui placera le syndicat mixte comme coordinateur d'un groupement d'achat avec les occupants du site (EnvA, Anses, FNCH notamment),

CONSIDERANT l'intérêt que représente l'adhésion au groupement de commande sur le plan opérationnel pour la passation des marchés de fourniture d'énergie et sur le plan économique au regard des prix d'achat obtenus par le groupement,

Le comité syndical de Normandie Équine Vallée,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE l'adhésion de Normandie Équine Vallée au groupement de commande du SDEC pour la fourniture d'énergie sur le périmètre de la région Normandie,

AUTORISE la Présidente à signer l'acte constitutif joint en annexe et tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

La Présidente du syndicat mixte
Malika CHERRIERE